

[divers calculs en marge]

Bagnères-de-Luchon, 30 juillet 1859

Mon cher Albert,

Ton insuccès m'a beaucoup désappointé, et, malgré ma philosophie, m'a fait passer une mauvaise nuit : mais il faut te persuader que tu as fait tous les efforts possibles, se consoler par conséquent, et ne plus songer qu'à prendre sa revanche.

J'ai un mieux appréciable quoique peu marqué et je continue avec persévérance un traitement qui n'a rien de pénible ni même d'ennuyeux !

Je confère ici avec des agriculteurs qui m'apprennent des choses intéressantes & dont nous pourrions faire notre profit.

Aussi on m'apprend que M. Millot, ancien marchand de bois connu de M. de St-Léger<sup>1</sup>, emploie dans sa terre voisine de Lombre<sup>2</sup> (Nièvre), un Moulin-Bouchon (nom du fabriquant) mû par un cheval qui l'a soustrait fort utilement à la dépendance ruineuse et plus ou moins immorale du meunier. Tu pourrais, à cette occasion faire q.q. pesées chez nous ou chez les métayers sur la perte de poids de la mouture pesée par le meunier actuel : ne dis rien d'ailleurs de notre projet qu'il ne faut démarquer qu'au moment de l'exécution.

J'apprends en second lieu que plusieurs propriétaires placés à proximité du chemin de fer envoient directement leurs bœufs gras à Paris. Ils estiment qu'à la distance de Limoges un bœuf coûterait 22 fr. de transport et que l'excédent de prix serait en moyenne de 60 fr. Aussi à ce taux notre paire de bœufs de l'an dernier aurait coûté 44 fr. de transport et aurait été vendue à /2/ Poissy 1120 fr. laissant un supplément de profit de 76 francs. La pratique demande souvent ces prévisions ; cependant je serais assez disposé à tenter l'aventure à Noël prochain, si toutefois nous avons cette année des bœufs à l'engrais. Nous n'y pourrions jamais perdre beaucoup et ce sera une satisfaction à nous donner pour notre vacance de Noël.

J'espère qu'avec le concours des bureaux du ministre, je pourrai être mis en relation avec un commissionnaire de Poissy chargé des ventes et qu'il se donnera quelque peine pour nous être agréable. Cela augmentera un peu nos chances de succès. L'expédition d'un bœuf ne donne pas plus de frais que celle d'un lot de vieux bœufs ; car tout est tarifé à tant par tête.

Nous pourrions faire un essai analogue pour les lots de moutons.

L'avantage de cette combinaison est que nous pouvons choisir notre jour en nous tenant en contact avec le commissionnaire de Poissy qui connaît 3 jours à l'avance les cas d'abondance et de rareté. Nous nous arrangerions pour aller à Poissy, le jour où nos bœufs arriveraient, quoique notre présence ne soit réellement nécessaire, vu l'intervention officielle du commissionnaire.

J'ai reçu ici une lettre de M<sup>r</sup> Puymauri qui me signale une bonne famille de métayers, sans que cependant il puisse les recommander comme étant de premier ordre. Je pense qu'il vaudrait mieux prendre dans la région d'où Martin est venu.

---

<sup>1</sup> Albert de Champs de Saint-Léger (1801-1890), propriétaire, conseiller général de la Nièvre, collaborateur de Frédéric Le Play, membre fondateur de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale.

<sup>2</sup> Sans doute l'Ombre, commune de Thaix (Nièvre).

Tu me diras dans ta prochaine, l'impression que t'ont faite les récoltes et le pré neuf : j'espère que pour amener /3/ les herbes à graine, Joseph<sup>3</sup> n'aura pas fauché ces derniers et que tu auras vu la récolte sur pied. Dis-moi aussi l'impression que tu as ressentie, en voyant nos diverses plantations et nos haies de l'an dernier et de cette année.

J'embrasse bien affectueusement ta maman et toi-même.

Ton bien affectionné père  
F. Le Play

---

<sup>3</sup> Régisseur de Ligoure.